



Paris, le 8 avril 2021.

M. le Président,

Depuis un peu plus d'un an, nous essayons tant bien que mal de vivre voire de survivre avec cette pandémie. Les interdictions, les privations de nos libertés les plus élémentaires, les injonctions pour respecter les gestes barrières n'ont eu de cesse de se développer y compris à la DGFIP où désormais les menaces pèsent plus distinctement auprès des collègues qui seraient lassés de vivre masqués ou à distance. Mais à priori nous ne sommes pas toutes et tous traités à la même enseigne. En effet, que penser de ces dîners luxueux parisiens clandestins où les participant.es et serveurs se retrouvent sans masque et ne respectent aucun geste barrière et où l'organisateur avoue y recevoir quelques ministres ? Au moment où les privations de liberté et les sacrifices pour l'ensemble de la population sont une nouvelle fois le quotidien, une toute petite minorité, « ceux d'en haut », n'entend visiblement pas souffrir de la situation, au mépris même de la santé publique et des règles qu'ils et qu'elles imposent à toutes et tous. Une nouvelle fois cet exemple montre bien ce qu'est la société actuelle.

Dans ce contexte, rien de nouveau sous le soleil de la DGFIP qui continue à appliquer ses projets destructeurs. Ah si, petite nouveauté et pas des moindres dans ce contexte. La Direction Générale semble avoir donné des consignes à certaines directions dont la nôtre pour nous interdire d'organiser des HMI sur l'ensemble de nos sites ce jeudi 8 novembre 2021 à 14h30. Dans un contexte dégradé, de surcharge de travail, de tensions accrues dans les services, de pandémie, la priorité de notre Direction Générale et celle de Paris est donc de tenter de nous interdire l'exercice de notre droit syndical et en particulier celui qui nous permet d'informer les agentes et les agents. Franchement, vous n'avez pas d'autres urgences ? Et que craignez-vous ?

Concernant l'ordre du jour de ce CTL :

Concernant le bilan des campagnes déclarative IR et avis 2020

Vous connaissez notre attachement à ce que la direction dresse de vrais bilans riches de comparaisons avec les données des années précédentes sur un certain nombre de sujets. Mais à la lecture de votre bilan des campagnes déclaratives IR et des avis 2020, nous avons quelques soucis. En effet, même si ce bilan contextualise la situation exceptionnelle dans laquelle elle s'est déroulée et qui est encore d'actualité, elle minimise les difficultés importantes auxquelles ont dû faire face à la fois les agentes et les agents mais aussi les usager.es les plus fragiles. Par ailleurs, ce bilan

oublie, une fois encore, de remercier l'implication des collègues qui n'a pas failli, loin s'en faut, pendant cette période pour que coûte que coûte nous puissions rendre service au plus grand nombre. Nous sommes par ailleurs étonnés d'y lire « *La note de campagne locale a été publiée le 15 avril : elle a été adaptée, dans le contexte du confinement et de la crise sanitaire, la gestion de la campagne en tenant compte du nombre réduit d'agents en présentiel dans les SIP, de la fermeture des accueils physiques et d'un nombre important de télétravailleurs originaires des SIP...* ». Alors nous vous rappellerons qu'au 15 avril 2020, il y avait 45 collègues des SIP en télétravail ; le 23 avril 85, le 28 avril 107 , le 30 avril 113 et le 5 mai 125 et que dans le même temps le nombre de collègues en présentiel n'a fait lui aussi qu'augmenter. Alors, évidemment nous savons que le manque de matériel a été un frein pour le télétravail, mais s'il vous plaît, ne réécrivez pas l'histoire à travers les documents du CTL.

A travers ce bilan, vous nous vantez également la déclaration automatique mais vous oubliez d'indiquer la charge de travail supplémentaire que cette déclaration automatique a engendré pour les collègues. Sur ce point, nous aimerions avoir les statistiques du contentieux IR 2020.

Et pour finir sur le bilan, nous nous étonnons de votre choix de comparer la campagne déclarative 2019 avec celle de 2020. Pour Solidaires Finances Publiques, cette comparaison est dépourvue de pertinence tant les conditions de ces deux campagnes sont incomparables. Mais votre exercice de haute-voltage doit bien servir à quelque chose et notamment de faire croire statistiques à l'appui que nos SIP ne sont plus utiles à la population puisqu'il n'y a plus ou presque de déclaration papier, qu'il n'y a plus ou presque d'utilisateurs dans nos services. La manipulation est si grossière que cela en devient insultant !

Concernant la campagne déclarative IR de 2021

Si nous avons bien lu la note d'organisation de la campagne 2021, les agentes et agents des SIP de Paris devront pendant la campagne :

- Faire de l'accueil physique généraliste et sur RDV le matin entre 8h45 et 12h45
- Réaliser leur APRDV téléphonique et les contre-appels l'après-midi
- Être soutien téléphonique pour les centres de contacts
- Assurer la permanence téléphonique de leur SIP
- Rappeler les usagers suite aux fiches contacts qui leur auront été distribuées
- Faire de la navigation assistée sur 1 seul poste
- Répondre aux e-contacts et à la Balf
- Traiter le courrier
- Saisir les 2042 papiers
- Préparer les déclarations pour la numérisation
- Faire la liste 2 (TH) avant le 2 juillet en prévision de la mise en place de « gérer mes biens immobiliers »
- Faire la liste 4
- Retraiter les déclarations dans Gestpart
- Traiter les contentieux en attente

Face à cette multitude de tâches dont certaines vont être très chronophages, Solidaires Finances Publiques a une question : avec quels effectifs , M. le président pensez-vous mener à bien cette campagne sans que les conditions de travail ne se dégradent encore plus, sans interdire les congés ? Vous n'êtes pas sans savoir qu'une fois encore et plus que jamais cette campagne se déroulera en mode dégradée à la fois parce que la crise sanitaire perdure et à la fois parce que jusqu'au 3 mai au moins, les écoles, collèges et lycées sont fermés. C'est dans ce sens que Solidaires Finances publiques a demandé au niveau national le report à minima de 4 semaines du lancement de la campagne. Mais une fois encore, notre Direction Générale veut prouver coûte que coûte qu'elle y arrivera quelques soient les déficits de moyens et au mépris des contraintes dus au contexte de la crise sanitaire. Mais à quel prix pour les collègues ? À quel prix, M. Le président ?

Comme à chaque CTL, les élu.es et les expert.es de Solidaires Finances Publiques interviendront plus précisément sur chacune des fiches présentées.